

GUIDE DU CSE
CMA CGM Le Havre 2024

Bienvenue
sur le guide
de votre CSE



CMA-CGM

LE HAVRE

www.cecmacgm-lehavre.com



Nous vous invitons à consulter régulièrement le site internet du CSE afin de vous tenir informé des dernières offres. Créez votre compte si vous ne l'avez pas encore fait.

Cliquez ici pour vous enregistrer

(utilisez la touche Ctrl)

Qui sont les bénéficiaires du CSE CMA CGM LH ?

- Les bénéficiaires du CSE sont les salariés actifs (1) et leurs ayants-droit (2), rattachés au CSE CMA CGM Le Havre.
- Les Activités Sociales du CSE (dites « ASC ») sont financées par une subvention de l'entreprise calculée sur la masse salariale des personnels rattachés au site du Havre (sédentaires et navigants).
- Toutes personnes ne rentrant pas dans ces critères ne peuvent bénéficier des offres du CSE, à l'exception d'une autorisation du Bureau du CSE pour compléter un groupe mais en aucun cas au détriment d'un salarié, et sera facturé au prix « public ».
- Le CSE a mis en place un barème, à partir duquel est calculé votre quotient familial (Q.F). Ce barème sert à vous situer dans la catégorie qui correspond à votre QF (voir pages suivantes).

(1) Par salarié actif il est entendu les personnes en CDI, CDD, Stagiaires et Contrats en Alternance.

(2) Par Ayant-Droit il est entendu les conjoints par mariage, PACS et concubinage, la déclaration fiscale commune ou double (ayant la même adresse postale) faisant foi, ainsi que les enfants rattachés à cette déclaration tant que ceux-ci sont scolarisés.

Comment calculer votre quotient familial ?

- Prendre les revenus annuels et/ou mondiaux après abattement, décote, exonération, crédits d'impôts etc...
- Un calculateur de quotient est à votre disposition sur la page d'accueil du site internet
- Attention : ce calculateur est une aide pour calculer votre QF, mais reste aléatoire (il ne prend pas en compte les revenus supplémentaires et les réductions d'impôts, ni les cas particuliers). Le Comité vous demandera donc votre dernier avis d'imposition quand cela sera nécessaire afin de calculer votre QF.



CALCULEZ VOTRE QUOTIENT

Nombre de parts entières

-

Nombre de demi-parts

-

Votre revenu annuel après abattements 10%

- €

Calcul de votre catégorie*

-

[Comment connaître mon nombre de parts ?](#)

[Quels revenus doivent être pris en compte ?](#)

(*) : Calcul fourni à titre indicatif, soumis à la fourniture des pièces justificatives.

Comment calculer votre nombre de part ?

Bénéficiaires du CSE	Nombre de part	
	Part entière	Demi-part
Salarié(e)	1	
Conjoint(e)		1
Enfants à charge (1)		1
Salarié seul avec 1 enfant à charge au moins	1	1
3ème enfant à charge	1	
Enfant suivants à charge		1
Enfant à charge reconnu handicapé (2)	1	

(1) enfant scolarisé et présent sur la feuille d'imposition du salarié, sur présentation obligatoire d'un certificat de scolarité de moins d'un mois au moment de l'inscription).

(2) enfant mineur ou majeur mais restant à la charge de leur famille.

Nb : Les personnes vivant en couple (non mariés ou non pacsés) devront fournir une attestation de concubinage ainsi que la photocopie du/des avis d'imposition du couple et un justificatif de domicile commun.

Exemple de calcul du quotient familial :

- Une famille de 4 enfants à charge dont un des parents travaille dans une autre entreprise que CMA CGM

Composition du foyer	Revenus des parents après abattement	Nombre de parts
1 ^{er} parent (salarié Cma Cgm)	35 000 €	1
2 ^e parent (hors Cma Cgm)	30 000 €	1/2
Autres revenus	+ 4 000 €	
Réductions d'impôts	- 300 €	
1 ^{er} enfant à charge		1/2
2 ^e enfant à charge		1/2
3 ^e enfant à charge à charge		1
4 ^e enfant à charge reconnu handicapé à charge		1
Total	68 700 €	4,5

- **Quotient familial (QF) annuel** : $(35000 + 30000 + 4000) - 300 = 68\,700 / 4,5 = 15\,266$
soit la **catégorie 2 du Barème Général (tableau ci-dessous)**

Barème Général 2024

QUOTIENT FAMILIAL	CATEGORIE
Jusqu'à 13 000 €	1
De 13 001 à 16 000 €	2
De 16 001 à 19 000 €	3
De 19 001 à 22 000 €	4
De 22 001 à 25 000 €	5
De 25 001 à 28 000 €	6
De 28 001 à 31 000 €	7
De 31 001 à 34 000 €	8
De 34 001 à 37 000 €	9
De 37 001 à 40 000 €	10
Plus de 40 000 €	11

ŒUVRES
SOCIALES DU
CSE CMA
CGM LH

- **Toutes les œuvres sociales de votre CSE sont reprises ci-dessous.**
- **Cliquez sur le lien hypertexte (Ctrl+c) de chaque prestation pour en connaître les détails.**

SORTIES
ORGANISEES et/ou
SUBVENTIONNEES
par le CSE

LINEAIRES ÉTÉ

(décochez toutes les autres rubriques après avoir cliquez sur le lien)
cecmacgm-lehavre.com/cat-offres-ce/voyage

VOYAGES

(décochez toutes les autres rubriques après avoir cliquez sur le lien)
cecmacgm-lehavre.com/cat-offres-ce/voyage

AUTRES SORTIES

(décochez toutes les autres rubriques après avoir cliquez sur le lien)
cecmacgm-lehavre.com/cat-offres-ce/voyage

Locations de nuitées

ODALYS HIVER

CECMACGM-LEHAVRE.COM/OFFRES-CE/AIDE-AUX-SEJOURS-HIVER

ADAGIO

CECMACGM-LEHAVRE.COM/OFFRES-CE/ADAGIO

ODALYS CITY

CECMACGM-LEHAVRE.COM/OFFRES-CE/APARTHOTELS

CENTERPARC

CECMACGM-LEHAVRE.COM/OFFRES-CE/LOCATIONS-DE-COTTAGES

Bons d'achat



CHEQUES VACANCES

[cecmacgm-
lehavre.com/offres-
ce/cheques-vacances](https://cecmacgm-lehavre.com/offres-ce/cheques-vacances)



CHEQUE LIRE

[cecmacgm-
lehavre.com/offres-
ce/carnet-cheque-lire](https://cecmacgm-lehavre.com/offres-ce/carnet-cheque-lire)



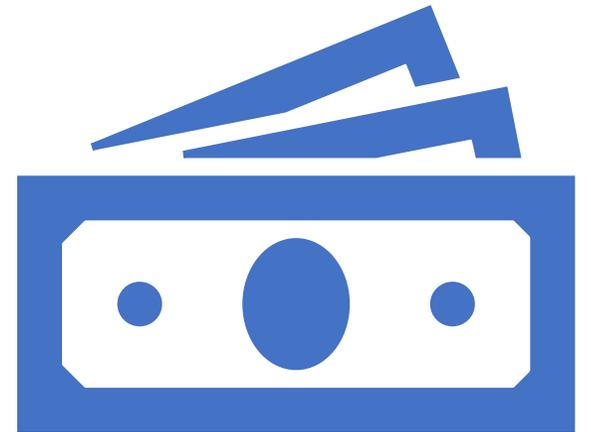
CHEQUE CULTURE

[cecmacgm-
lehavre.com/offres-
ce/cheque-culture](https://cecmacgm-lehavre.com/offres-ce/cheque-culture)



CHEQUES NOEL

[cecmacgm-
lehavre.com/offres-
ce/noel](https://cecmacgm-lehavre.com/offres-ce/noel)



BILLETTERIES CSE

PASS PRIVILEGES	cecmacgm-lehavre.com/offres-ce/impact-ce
DISNEYLAND PARIS	cecmacgm-lehavre.com/offres-ce/disneyland-paris
CINEMAS GAUMONT NATIONAL	cecmacgm-lehavre.com/offres-ce/cinemas-pathe-gaumont
CINEMAS NOE NORMANDIE	cecmacgm-lehavre.com/offres-ce/cinema-les-arts
CINEMA SIRIUS LH	cecmacgm-lehavre.com/offres-ce/cinema-sirius
PISCINE BAINS DES DOCKS LH	cecmacgm-lehavre.com/offres-ce/bain-des-docks-havrais
PISCINE GDO LH	cecmacgm-lehavre.com/offres-ce/complexe-aquatique-gdo
HAC FOOTBALL	cecmacgm-lehavre.com/offres-ce/h-a-c
ART SPORT CAFE LH	cecmacgm-lehavre.com/offres-ce/art-sport-cafe
LE TETRIS LH	cecmacgm-lehavre.com/offres-ce/billetterie-spectacles
CONCERTS, SPECTACLES	cecmacgm-lehavre.com/offres-ce/concerts-spectacles

Aides aux activités

Conditions de remboursement :

- Fournir une **facture acquittée** (montant à régler = 0 €) et **au nom du salarié**
- Les remboursements se font uniquement par **virement** (fournir un RIB avec votre facture si ce n'est pas déjà fait)
- Les remboursements se font **après l'activité**
- La facture doit être datée de **3 mois maximum après l'activité**

Séjour à la carte

cecmacgm-lehavre.com/offres-ce/aide-aux-sejours

Sorties navigants

cecmacgm-lehavre.com/offres-ce/aide-aux-sorties-navigant

Vacances scolaires

cecmacgm-lehavre.com/offres-ce/aide-aux-sejours-thematiques-enfants

Classes déplacées

cecmacgm-lehavre.com/offres-ce/aide-aux-sorties-scolaires

Centres de loisirs

cecmacgm-lehavre.com/offres-ce/aide-aux-centres-aeres

Colonies de vacances

cecmacgm-lehavre.com/offres-ce/aide-aux-colonies

Activités sociales

cecmacgm-lehavre.com/offres-ce/aide-aux-activites-sportives-culturelles-et-loisirs

Naissance

cecmacgm-lehavre.com/offres-ce/carte-naissance

Abonnements presse

cecmacgm-lehavre.com/offres-ce/abonnements-presse

Activités diverses

Conciergerie

[Cecmacgm-lehavre.com/offres-ce/conciergerie](https://cecmacgm-lehavre.com/offres-ce/conciergerie)

Détente

[Cecmacgm-lehavre.com/offres-ce/détente](https://cecmacgm-lehavre.com/offres-ce/detente)

Partenariats

[Cecmacgm-lehavre.com/offres-ce/partenariat](https://cecmacgm-lehavre.com/offres-ce/partenariat)

Photos

[Cecmacgm-lehavre.com/offres-ce/Borne photos](https://cecmacgm-lehavre.com/offres-ce/Borne_photos)

Boîte à idées

[Cecmacgm-lehavre.com/offres-ce/boite-a-idées](https://cecmacgm-lehavre.com/offres-ce/boite-a-idees)



Conditions d'inscriptions aux sorties organisées par le CSE



- Les inscriptions aux week-ends et voyage balnéaire font l'objet d'un dossier complet : fiche d'inscription complétée et signé + copie du dernier avis d'impôts si demandé.
- Les dossiers sont systématiquement retenus par tirage au sort.
- Une priorité est faite selon l'ancienneté du salarié.
- Les personnes ayant participé aux week-ends et/ou voyage balnéaire précédents ne sont pas prioritaires dans le tirage au sort de l'année en cours.
- La participation à une location d'été, un voyage ou l'aide au séjour de la même année civile ne sont pas cumulables. Les week-ends ne sont pas concernés.
- Des listes d'attente sont établies en cas d'annulation (en fonction de la composition familiale, impossible donc de communiquer la position de chacun sur la liste d'attente).
- Toute personne inscrite, et non à la charge fiscalement d'un salarié CMA CGM, se verra appliquer le prix public du séjour et rendra le dossier d'inscription du salarié non prioritaire.



Conditions d'annulation aux sorties organisées par le CSE



- **Toute annulation doit être confirmée par écrit et justifiée (certificat médical, etc.).**
- Plus de 60 jours avant le départ, il sera retenu l'acompte.
- De 60 à 31 jours avant le départ, il sera retenu : 25 % du montant total
- De 30 à 21 jours avant le départ, il sera retenu : 50 % du montant total
- De 20 à 7 jours avant le départ, il sera retenu : 80 % du montant total
- Moins de 7 jours avant le départ, il sera retenu : 100 % du montant total

Merci

